



Appel de Bâle contre le génie génétique

L'Appel de Bâle devient «Biorespect»



Si l'Appel de Bâle contre le génie génétique a pu être créé en novembre 1988, c'est en grande partie en raison de notre engagement contre la fabrication d'une hormone de croissance pour bovins par biotechnologie.

Photo : Dominik Labhardt

L'Appel de Bâle contre le génie génétique a été créé il y a un quart de siècle déjà. Depuis, notre association a inlassablement lutté contre l'application des biotechnologies en agriculture et en médecine. Durant toutes ces années, de nouveaux domaines de travail s'y sont ajoutés, qui débordent du cadre strict défini par le nom que porte l'association. C'est pour répondre à cette évolution que le comité de l'Appel de Bâle contre le génie génétique vous propose d'adopter le nouveau nom de « Biorespect ».

Les 5 et 6 novembre 1988 a eu lieu à Bâle un congrès centré sur des questions de fond relatives au génie génétique. Les contributions présentées à cette occasion portaient des noms provocateurs tels que «Gentechnik – Fortschritt in die Barbareie» (Génie génétique – Le progrès au service de la barbarie), «Vom Wahn der Veredelung der Menschheit» (De la folie de vouloir améliorer l'être humain) ou encore «Chemie fürs Vieh, Gift für uns» (La chimie appliquée au bétail – Du poison pour nous !). Le débat avait pour sujet la problématique des applications d'une technologie nouvelle et encore largement inconnue à l'époque. En conclusion de ce congrès très chargé d'émotions, les participants ont rédigé un « Appel » de plusieurs pages qui mena à la création de l'association « Appel de Bâle contre le génie génétique ».

Nos statuts conservent toute leur actualité Le domaine d'activité de l'Appel de Bâle contre le génie génétique était dès lors clairement défini : les statuts de l'association prévoient le développement d'un large mouvement d'opposition aux techniques modernes des technologies biologiques, génétiques et de procréation médicalement assistée. Un autre point central est de débattre et d'élaborer une éthique nouvelle. Aujourd'hui encore, l'Appel de Bâle contre le génie génétique reste actif dans le vaste domaine que décrit l'article définissant les buts de l'association, à savoir l'analyse critique des biotechnologies. Pour quels motifs proposons-nous de modifier une dénomination bien établie et évocatrice d'un riche passé ?

Tenir compte de la vaste gamme de sujets abordés L'idée de changer de dénomination vient de notre secrétariat : contrairement à la définition du domaine de travail par les statuts, notre nom actuel met uniquement l'accent sur le génie génétique et devient progressivement un obstacle ; il nous place de plus en plus dans l'obligation



Point de vue

L'Appel de Bâle contre le génie génétique devient Biorespect : nous nous proposons de modifier le nom de notre association, sans toutefois que cette modification n'entraîne de changements au niveau des contenus et de notre regard critique sur les technologies génétiques, biologiques ou encore celles qui sont liées à la reproduction médicalement assistée.

Comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent, notre association continuera d'assurer une analyse critique systématique et objective de ces technologies. Nous consacrerons à l'avenir aussi toutes nos forces à l'analyse des nouveaux développements des biotechnologies, de manière à poser les questions pertinentes concernant leurs implications et leurs effets sur l'environnement, sur l'être humain et sur le monde animal.

Nous continuerons d'élever notre voix et à défendre énergiquement la dignité et l'intégrité de l'être humain, de la nature et des animaux.

Notre crédo reste que toute technologie doit être mesurée à l'aune de sa compatibilité sociale et environnementale.

Votre soutien nous reste indispensable, aussi nous vous prions de rester fidèles à notre association et d'assurer ainsi la pérennité de nos actions. D'avance, nous vous adressons un grand merci pour votre appui.

Gabriele Pichlhofer, collaboratrice scientifique de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

Lettre circulaire

Feuille d'information

de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)
23ème année, no 152

Date: 17.12.2014

Publication: 6 x par an

Assemblée générale extraordinaire

Le comité et le secrétariat de l'Appel de Bâle contre le génie génétique ont préparé le terrain en vue du changement de nom, qui deviendra effectif dès son approbation par les membres lors d'une assemblée générale extraordinaire. Dans cette optique, nous proposons donc la modification suivante de l'article 1 des statuts (voir annexe) :

Art. 1 Nom et siège

Sous le nom «Biorespect» est créée avec siège social à Bâle une association à but non lucratif régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

L'article 2, qui définit les buts de l'Association, reste inchangé.

Souhaitez-vous participer à ce changement de la dénomination de notre association ? Si oui, venez à notre assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le

**mercredi 21 janvier 2015,
de 19h30 à 21h00**

dans les locaux de notre secrétariat, au 1er étage de la Fazit-Werkhalle, Murbacherstrasse 34, Bâle.

(prendre le tramway 1 ou 11 devant la gare CFF jusqu'à l'arrêt de Volaplatz)

Ordre du jour

- Informations sur le processus de recherche du nouveau nom
- Présentation des diverses variantes de mise en page
- Discussion
- Décision de modification des statuts
- Divers

Votre venue nous fera un grand plaisir ! Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous annoncer par téléphone ou par courriel d'ici au vendredi 16 janvier.

Basler Appell gegen Gentechnologie
Murbacherstrasse 34
Case postale 27, 4013 Bâle
Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11

info@baslerappell.ch
www.baslerappell.ch
www.gen-test.info
CCP 40-26264-8



Le rapport du congrès de 1988 portait en couverture le dessin d'une « double vache » réalisé par Heinz Stucki. Ce quadrupède acéphale a servi durant 25 ans de logo à l'Appel de Bâle contre le génie génétique.

de justifier nos interventions, principalement dans les contacts directs de nos collaborateurs avec le grand public et avec les médias. Régulièrement, il nous arrive ainsi d'être accusés de ne pas être assez stricts dans le choix de nos priorités. Et les questions fusent : de quel droit l'Appel de Bâle contre le génie génétique se mêle-t-il par exemple de bioéthique ? Pourquoi vous occupez-vous soudain de nanomédecine ? Que vient faire le génie génétique dans le domaine de la procréation médicalement assistée ?

Établir un bilan sérieux Plusieurs membres ont justifié leur départ en argumentant que l'Appel de Bâle contre le génie génétique se mêle de choses qui ne le regardent pas. C'est la raison pour laquelle le comité a décidé de se pencher de manière approfondie sur le problème du nom de l'association et sur sa genèse. Cette réflexion a notamment fait apparaître au grand jour que ce le malaise en question existe en fait déjà depuis un bon nombre d'années et qu'il avait donné lieu à des embryons de discussion. Le comité a donc décidé d'analyser le problème de manière méthodique et avec tout le sérieux requis. Sous une direction externe, nous avons donc analysé nos domaines d'activités, défini nos priorités et discuté des futures stratégies. A l'issue de ce long et fastidieux processus, comportant un certain nombre de séances qui se sont étendues sur des journées entières, une conclusion s'est clairement imposée : l'appellation « Appel de Bâle contre le génie génétique » étant par trop limitative, il fallait trouver une nouvelle.

Élément central : la dignité de la créature La recherche d'un nouveau nom s'est révélée plus ardue et complexe que prévu. Il fallait notamment tenir compte du multilinguisme de notre pays et éviter le recours à des termes déjà utilisés par d'autres ; par ailleurs, certains noms de domaines de l'Internet étant déjà occupés, il convenait de les éviter. Certaines idées audacieuses, au premier abord tentantes, étaient critiquées et rejetées lors de la séance suivante. Suite à de nombreuses séances suivies et à une expertise externe, le débat a pu être repris et mené à terme. Nous avons finalement réussi à dégager un consensus et trouvé un nom exprimant l'élément central suivant : une nouvelle technologie n'est acceptable qu'à condition de respecter la nature et la dignité des êtres vivants touchés. Les statuts de 1988 définissent aujourd'hui encore le cadre de notre travail, qui reste centré sur les biotechnologies. Nous avons complété ce nom par un « claim », soit un slogan décrivant notre activité de la manière la plus précise possible.

« Biorespect. Pour un examen critique des biotechnologies ».

La décision d'adopter le nom « Biorespect » a représenté pour le comité de l'Appel de Bâle contre le génie génétique une charge de travail considérable tout au long de l'année écoulée. Nous espérons vivement que nos membres approuveront ce nouveau nom, cela même s'il exigera nécessairement un temps d'adaptation. Biorespect poursuivra les mêmes buts que l'Appel de Bâle contre le génie génétique, avec l'avantage que ce nouveau nom décrit très exactement notre activité, qu'il est explicite pour les nouveaux membres et qu'il nous permettra en outre d'examiner à l'avenir sous un angle critique les nouveaux développements dans le domaine de la biotechnologie.

D'avance, nous vous adressons nos plus vifs remerciements pour le maintien du soutien que vous apportez à notre travail visant à préserver la biodiversité et la qualité de vie et à les protéger des risques résultant des nouvelles biotechnologies !